L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 29 OCTOBRE 1855.

Imprimé et publié par
[illegible] F. WEISSE & COMP
Editeurs-Propriétaires :
[illegible] WEISSE. N. DUFOUR.
[illegible] DUVERGER. S. HARBY.

[illegible] Chartres, No 109, entre St Louis et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 29 OCTOBRE.

[illegible] et l'imprimerie de l'ABEILLE [illegible] rue de Chartres, No 109, [illegible] Conti et St Louis.

Le siége du gouvernement.

[illegible] craignons qu'au milieu de l'effervescence électorale qui règne parmi nous, [illegible] la question si importante du [illegible] gouvernement. Le gouverneur [illegible] aux électeurs, dans sa proclamation [illegible] en choisissant entre les di[illegible] qui sollicitent leurs suffrages [illegible] aussi à se déclarer pour ou [illegible] des bureaux publics à [illegible]. Une boîte distincte sera [illegible] usage dans chaque poll.

[illegible] pour tout le monde que la [illegible] est la véritable capitale [illegible] gouvernement ne saurait [illegible] sans nuire à l'intérêt [illegible] même qui ont fait le plus [illegible] qu'un cordon sanitaire [illegible] autour de la métropole du Sud, [illegible] ancienne hostilité et de[illegible] des bureaux de l'administration [illegible] transportés de nouveau.

[illegible] n'est un point central que [illegible] il ne l'est nullement au [illegible] affaires. Le séjour d'une [illegible] tant d'inconvénients [illegible] avantages pour les com[illegible] ardents champions du [illegible] quelques années sont [illegible]. Ils ont été éclairés [illegible] comprennent à cette [illegible] village isolé l'intrigue [illegible] de ressort et peuvent [illegible] que dans une cité [illegible] l'opinion publique. [illegible] gouvernement est à Bâton [illegible] s'accomplir plus [illegible] la chose publique que [illegible] ans qui ont précédé [illegible] de la seconde constitution [illegible]. Nos gouverneurs y sont [illegible] ne pouvant, [illegible] prendre conseil de [illegible] l'appui moral de la [illegible] qui résultent [illegible] publique, ils cèdent souvent [illegible] sacrifient à leur insu [illegible] quelques individus [illegible] ne peut pas se [illegible] pour l'Etat. Il faut [illegible] terme en remplacement [illegible] autorité dans un [illegible] de leurs dé[illegible]. Il importe [illegible] dangereuses influences [illegible] soumis à cette [illegible].

[illegible] du transfert du [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] très importante [illegible] s'agit d'envoyer [illegible] législature, il est ex[illegible] trouver.» On ne [illegible] condamner à un [illegible] passer dans une [illegible] un temps pré[illegible] employer plus utilement [illegible] ou à la campagne. Nos avocats, [illegible] hommes d'intelligence [illegible] sont fixés à la [illegible] quitter cette [illegible] affaires, pour [illegible]. Quelques[illegible] dévoués ; c'est [illegible] pourrions pas [illegible] se sacrifier. [illegible] éprouvent la [illegible] des candidats ; [illegible] à aller à [illegible] l'hiver, et qui y [illegible] pour leurs af[illegible] à accepter [illegible] pour eux une [illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible] s'occupant de [illegible] ils verraient à [illegible] le reste de [illegible] qu'ol[illegible] la res[illegible], des salons, [illegible] nos législateurs [illegible] dans l'a[illegible] ou de le [illegible] du jeu. [illegible] bien d'au[illegible] du transfert du [illegible] Orléans, mais [illegible] détails. [illegible] unanime sur la [illegible] métropole du Sud [illegible] capitale. Le [illegible] mois prochain. [illegible] d'une manière [illegible] a voulu provo[illegible] de la vo[illegible] se pronon[illegible], il faudra que [illegible] composant les [illegible] à leur tour [illegible] constitution soit [illegible] qu'elle prescrit.

[illegible] nécessité d'une [illegible] volonté : si les [illegible] une très grande [illegible] du gouvernement [illegible] législature croira [illegible] conformer à leur déci[illegible] désir. Voilà pour[illegible] les partisans du [illegible].

M. l'abbé Perché.

[illegible] que M. l'abbé Perché [illegible] ainsi qu'à un de [illegible] son article de samedi dernier [illegible] Nous [illegible] avons [illegible] notre correspondant [illegible] qui s'est posé parmi [illegible] de sacristie, est assez rude [illegible] nous abstenons de nous armer [illegible]. Cependant, nous [illegible] dures vérités à faire entendre [illegible] Perché. Il nous fournira peut-être [illegible] de les lui dire.

[illegible] venu de dévoiler l'hypocrisie et [illegible] ce faux ministre du Seigneur [illegible] nous les plus respecta[illegible] qui a répandu son fiel sur tous [illegible] presse orléanaise sans ex[illegible] constitué dans notre libre [illegible] de tous les despotismes, [illegible] causes les plus sacrées, qui [illegible] libéraux de l'Ancien et du Nouveau [illegible] de grossièretés, qui donne [illegible] aux habitans de la Nouvelle [illegible] spectacle de ses scandales [illegible], et qui, accule dans une im[illegible] aujourd'hui de crier qu'on le menace [illegible].

[illegible] menaçait un prêtre en lui di[illegible] D'INSULTEUR PUBLIC est indi[illegible] de cœur, revêtu de la robe sa[illegible] qu'il n'expose celui qui le rem[illegible]. La menace serait ane là [illegible] peut-on pas, sans le menacer, [illegible] qui se déshonore !

[illegible] peut-être de ce langage si cru [illegible] réserve dont nous nous som[illegible] une règle. Nous l'employons avec regret [illegible] que nous avons affaire à un adversaire [illegible] entraîne avec lui dans le ruisseau. [illegible] quitte pour briser la plume qui [illegible] au front le dévot écrivain [illegible].

[illegible] — La maison VON HERBERT, comme [illegible] par un avis inséré plus loin, vient [illegible] un envoi considérable d'ouvrages [illegible] sur lesquels nous croyons devoir [illegible] attention de nos lecteurs. Ces ou[illegible] livrés à des prix si minimes qu'ils [illegible] immédiatement enlevés et que le goût de [illegible] tend de plus en plus à se répandre [illegible]. Nous avons remarqué parmi [illegible] qui viennent d'être déballés des [illegible] : Les prisons [illegible] Europe, par MM Alboise et Auguste Maquet ; Les mémoires de la belle Gabrielle ; La Chartreuse, par Stendhal ; La Dame aux Perles, par Alexandre Dumas fils ; Quatre Poëmes de Mme Louise Colet, couronnés par l'Académie ; [illegible] biographie de Rotschild, par Eugène de Mirecourt.

AUX EDITEURS.

Messieurs,

Le bruit s'est répandu que je m'étais affilié à l'organisation des *Chalmette Guards* et que j'avais apposé ma signature à leur constitution. Mon nom figure, en effet, au bas de cette constitution depuis samedi soir, mais je me dois à moi-même, je dois à tous ceux qui me connaissent ainsi qu'à ma dignité personnelle, d'expliquer comment il s'y trouve.—J'avais dîné, samedi, avec quelques amis, et...... trop bien dîné peut-être. Je me sentais en gaîté. Le repas terminé, je sortis et je rencontrai au coin des rues St Louis et Chartres d'autres amis qui me firent monter à l'étage démocratique établi au premier.—Là on me présenta un registre et l'on me dit d'y apposer mon nom. Je refusai à plusieurs reprises, puis cédant aux obsessions de ceux qui m'entouraient et ignorant leur but, je signai machinalement sans avoir conscience de ce que je faisais. C'est donc un acte où ma volonté n'a eu aucune participation.

Voilà comment on a fait de moi, à mon insu, un *Chalmette Guard*. J'ai eu le tort d'avoir trop bien dîné, et mes amis démocrates ont eu celui de profiter de cette circonstance. C'a été sans doute de leur part une plaisanterie, mais comme il s'agit ici de mon honneur, je crois devoir protester contre leur acte.—J'appartiens au parti américain et je n'ai jamais songé à m'en détacher. J'y resterai fidèle jusqu'au bout. Mon adhésion à la doctrine américaine est le résultat de convictions raisonnées : je l'ai embrassée avec ardeur et je continuerai à la défendre de toutes mes forces.

La plaisanterie de samedi m'a forcé d'entrer dans ces explications afin de désabuser ceux qui pourraient croire que j'ai transigé avec mes devoirs politiques.

Agréez, messieurs, l'expression de ma considération très distinguée.

JULES ARMANT.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante :

Nelle-Orléans.

MM les Editeurs de l'ABEILLE.—Je n'ai pas oublié tout ce que dois à votre estimable journal. Je viens encore vous demander un service et il s'agit cette fois des Orphelins.

La Société Portugaise de Bienfaisance, a l'intention de faire, comme de coutume, une quête pour l'Asile des Orphelines de la rue du Camp, à la tombe de la Société et aux portes du cimetière Catholique No 1, rue du Bassin, le jour de la Toussaint, jeudi 1er novembre prochain.

La tombe sera tendue de noir et il y aura, à 4 heures de l'après midi, une cérémonie religieuse par le Rév. Père Morisset, aumonier de la Société, et le clergé. Le public est respectueusement invité à y assister.

En insérant cette lettre, Messieurs, vous rendrez un grand service aux pauvres Orphelins et obligerez les membres de la Société.

Je suis, &c.
ANTONIO VIEIRA, président.

ASSEMBLEE DU PARTI AMERICAIN.

L'assemblée du parti Américain sur la Place Lafayette, est une des plus nombreuses qui aient eu lieu depuis le commencement de la campagne électorale.

Le Col. Wm CHRISTY présidait le meeting.

VICE-PRESIDENTS—Premier District:—MM. K T Price, E F Parker, J G Poindexter, John Paul, W S Tompkins, John Huckings et A Marks.

Deuxième District—MM. K M McAlpin, Romuald Labranche, C A Castillo, Paul E Théard, John E Daniels, Adolphe Dupré, Dr E Sebatier et Samuel Felton.

Troisième District—MM. Albert Piernas Jr, J Magioni, Rivière Gardère, A Davignaud, F Coquet, Geo Glidden, Daniel Bradbury et Adolphe Bienhe.

Quatrième District—MM. J Toayer, G Parnelle, G W Church, W P Grayson, W Bailey, J Burnett, J N Lindsay, Dr J P Copes.

SECRÉTAIRES:—MM. Joe Beoge, L O Huard, S P Auchmuty.

Le meeting a été harangué par MM. W Christy, M A Foute, F G Hunt et Geo Wailes.

M. Hunt a exposé les raisons qui l'avaient porté à voter contre le bill du Nebraska; il a repoussé l'accusation d'abolitionnisme portée contre lui par les journaux locofocos de la Nlle Orléans et de l'Etat. Le discours de M. Hunt a été couvert d'applaudissements.

M. Foute, candidat à la place d'Avocat de District, a succédé à M. Hunt, et a défendu avec chaleur les principes du parti Américain que les ennemis de l'organisation ont travestis.

M. Wailes de Concordia a parlé des deux vieux partis. Il ne se reste plus des whigs et des démocrates que la mémoire des triomphes qu'ils avaient emporté tour à tour et des hommes illustres qu'ils comptaient dans leurs rangs. M. Wailes a parlé sévèrement de l'administration actuelle; M. Pierce, a-t-il dit, est indigne de la confiance du peuple américain.

Le meeting s'est ajourné à une heure avancée. Un immense cortége s'est ensuite formé et a parcouru les principales rues, musique en tête en poussant de formidables hourahs pour les candidats du parti Américain.

CHRONIQUE LOCALE.

BANQUET—Plusieurs jeunes Français de la Nouvelle Orléans ont eu la pensée de célébrer le glorieux fait d'armes de Sébastopol par un banquet. Ils se sont réunis hier soir dans ce but dans une maison de l'encoignure St Louis et Chartres et ont gaîment passé la soirée. Vers 10 heures ils se sont formés en procession et ont parcouru les rues de la ville musique en tête et drapeau au vent. Nous avons remarqué dans la démonstration de nos jeunes amis beaucoup de verve gauloise tempérée par les convenances françaises.

MEURTRE.—Un meurtre a été commis, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le voisinage de la rue Poydras. Voici les détails :

Quatre Italiens revenaient à environ minuit, du marché Poydras où ils avaient soupé. En arrivant à l'encoignure de la rue Franklin, ils rencontrèrent six hommes qui s'écrièrent aussitôt "ce sont des Diegoes, tuons-les." Trois des Italiens furent terrassés et l'un d'eux reçut un coup de poignard à la main; le quatrième prit la fuite. L'Italien descendit, en courant, la rue Poydras jusqu'à la rue Ste-Marie, puis la rue Ste-Marie jusqu'à la rue Hevia et revint dans la rue Poydras qu'il descendit jusqu'à l'endroit où commence la cyprière; là il s'arrêta exténué de fatigue. Les trois hommes qui l'avaient constamment suivi de près, s'élancèrent sur lui et lui portèrent une vingtaine de coups de poignard; le malheureux était mort que les hommes frappaient encore. Le corps fut enlevé et transporté dans les bois, à un demi mille de la dernière maison.

Un petit garçon, en passant hier matin, dans la cyprière, aperçut le cadavre; il y avait vingt une blessures sur les épaules, le cou et la figure, le front portait l'empreinte d'un coup qui avait du terrasser le malheureux. Le pouce de la main gauche était presqu'entièrement coupé. Il y avait du sang depuis l'endroit où le meurtre avait été commis jusqu'au bois.—Mme Vve Jewell qui demeure à une petite distance du lieu où le cadavre a été trouvé, a entendu un de ceux qui le transportaient, dire : "je suis fatigué, restons-le ici." "Non, non, a répondu un autre, allons le déposer dans le bois."

Le deputé coroner Mitchel a tenu l'enquête mais le juri n'avait pas encore présenté de verdict hier après midi. Il se réunira encore aujourd'hui. Les détails que nous publions plus haut ont été produits à l'enquête.

Le nom de la victime est Frederick——; il avait 20 ans. Les trois italiens ne sont pas grièvement blessés; un d'eux est à l'hôpital de la rue du Cirque. La police n'a pas encore arrêté les coupables.

ARRESTATION D'UN MEURTRIER.—Thos Fitzgerald, incriminé dans l'affaire du meurtre de sa sœur, Mme Marguerite Leonard, s'est constitué prisonnier hier soir. Il sera examiné sous peu par le recorder Bright.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Le juge Robertson a prononcé, samedi, les sentences suivantes :

Joseph Bajuus, h.c.l. qu'un juri avait déclaré coupable de vol, a été condamné à un an de prison.

—John Minds et Henry Summer, port d'armes,—un mois de prison.

—David Kearns, qui s'était reconnu coupable de voies de fait, a été condamné à une amende de $ 50 qu'il a acquittée.

—Willie Corbet et William Gallagher, accusés de voies de fait, ont été acquittés, par ce qu'ils ont passé plusieurs mois en prison.

—William Cline, déclaré coupable de port d'armes, ne s'est pas présenté en Cour. Le cautionnement qu'il a fourni est forfait.

DEVANT LA 1re COUR—Thomas Roache a été envoyé devant la Première Cour de District, par le recorder Bright sous prévention d'avoir volé $ 200 à M. Otho Henry.—Cautionnement de $ 500.

—Wm O'Hear, propriétaire d'un magasin de comestibles à l'encoignure Camp et Thalie; Joseph Knorr, qui tient un café à l'encoignure Nlle Levée et Thalie; Luke Monaghan, propriétaire d'un magasin de comestibles à l'encoignure Constance et Calliope, devront se présenter tous trois devant le même tribunal pour répondre à l'accusation de débit de whiskey à des esclaves. Ils ont fourni chacun un cautionnement de $ 300.

IRRÉGULARITÉ DE LA MALLE.—Il y a eu, samedi soir, une seconde assemblée des négociants pour rechercher la cause de l'irrégularité de la malle. M Zachary présidait le meeting.

M. James, a présenté, au nom du comité dont il était le chairman, un mémoire adressé au Président et formulant les plaintes des citoyens de la Nlle Orléans.—L'assemblée a adopté le rapport et a décidé qu'il le ferait circuler parmi les citoyens influents afin d'obtenir leurs signatures.

Le président a été prié de demander l'approbation de MM. Benjamin et Slidell, sénateurs de la Louisiane, puis l'assemblée s'est ajournée.

MEURTRE.—Joseph Steiner, qui a été blessé au café "Delta", encoignure Tchoupitoulas [illegible], est mort samedi dernier. Le verdict du juri appelé à tenir l'enquête, accuse un individu dont on ignore le nom Mike O'Donnell dit Scotty et le nommé Heusser sont accusés de complicité. La police a arrêté ce dernier.

Steiner était Français et avait 24 ans.

RAYÉS DE LA LISTE.—Douze officiers de police du Troisième District ont été rayés de la liste, samedi dernier et envoyés devant le bureau de police.

COUP DE POIGNARD.—Dans une rixe qui a eu lieu, samedi, à l'encoignure St Joseph et Levé, un homme a reçu un coup de poignard au dos. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité. La blessure est grave. Le coupable n'a pas encore été arrêté.

TEXAS.

[illegible] nous arrivé Mexico, venant de Galveston, qu'au apporté hier des journaux du Texas jusqu'au [illegible].

Le capitaine [illegible] Callahan recrutait, aux dernières dates, [illegible] éclaireurs à San Antonio pour traverser [illegible] les bandits [illegible] le Rio Grande et attaquer [illegible] nombre de [illegible] et mexicains. Un grand [illegible] et le capitaine [illegible] ont répondu à son appel à une petite distance [illegible] à établir un camp avant de rentrer [illegible] ville. Ce dernier [illegible] Piedras Negras [illegible] détruit la ville de [illegible].

Le bruit a couru de [illegible] Wild Cat avait [illegible] Rio Grande indien pénétré sur le territoire américain [illegible] avait cent cinquante guerriers. Mais les Texiens [illegible] bien déterminés [illegible] et à exterminer sa petite troupe [illegible] Le général [illegible], dit-on, de s'opposer à l'invasion du territoire mexicain; mais les éclaireurs [illegible] ont pris les devants, et avant que le général mexicain ait pu rassembler des forces suffisantes, ils auront déjà traversé le Rio Grande.

Le jardin à coton de l'habitation Robert Wyar, située à un demi-mille de Huntsville, a été détruit par un incendie le 12 de ce mois, avec ses trente balles de coton qui s'y trouvaient.

Une crue s'est déclarée dans la Trinité, et les bateaux à vapeur peuvent maintenant y naviguer.

VIRGINIE—Une convention du parti Américain s'est réunie le 20 de ce mois à Lynchburg. Tous les comtés de l'Etat y étaient représentés. L'assemblée a adopté le programme de la convention de Philadelphie; mais elle n'a ratifié la section 8, relative à la question religieuse, qu'en l'interprétant de manière à éloigner toute idée d'intolérance.

WASHINGTON.—Une dépêche de Washington annonce que le cabinet désavoue la conduite du Dr. Warrell, ex-consul des Etats Unis à Mazatlan, qui a cru devoir récemment amener son pavillon.

Nous lisons dans la même dépêche que le président ne prendra aucune mesure décisive relativement au territoire d'Utah avant la réunion du Congrès. On croit qu'il demandera aux chambres l'envoi de forces imposantes dans le territoire pour appuyer le nouveau gouverneur qu'il nommera.

A M. l'abbé Perché.

Vous lui avez encore admis trois colonnes d'une littérature qui vous vendra le bonnet d'âne par acclamation. Vous plaisantez comme une vivandière. Aurez-vous été trompés jadis? Dites-le une bonne fois, et l'on vous pardonnera tous ces gros quolibets qui sentent la pipe et la caserne. Les familles en seront quittes pour cacher votre journal à leurs enfans.

Il y a chez vous un mélange, à doses à peu près égales, de la grossièreté du troupier et de la naïveté du séminariste, ce qui vous fait une drôlerie à mettre sous verre. Vous la faites gaîté en ne faisant remarquer, avec tant et touchante simplicité, que vous m'aviez donné une leçon de bon goût. Ah, monsieur l'abbé Perché, quelle leçon? et surtout quel bon goût! Nous, gens du monde, nous pensons que le bon goût est un oiseau qui s'envole aussitôt qu'on en parle. Veuillez, par charité, continuer vos leçons de bon goût, et contribuer à faire passer à notre beau monde un franc carnaval.

Ne me noircissez pas trop, M. Perché, je ne veux pas vous enlever toutes vos illusions. Restez professeur émérite de *bon goût*, vous aurez toujours le même succès. Le public est un grand enfant qui aime à s'amuser. Mais gardez-vous de faire de la démagogie politique. Si vos *illusions* vous poussent dans l'arène électorale, la raison publique vous en fera sortir, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervienne. Ces illusions sont les filles illégitimes de votre vanité; vous ne devez pas y tenir. Elles vous porteront malheur. Elles vous font oublier qui vous êtes, et votre état et vos devoirs. Vous vous êtiez superbement perché avec elles sur les échasses d'un fol orgueil. Je vous en ai fait descendre et vous ai mis sur vos jambes. Vous ne pardonnez pas, dit-on, ce genre d'*incontinent*. Bien d'autres vous l'infligeront encore, si vous restez incorrigible.

Vous vous vengez néanmoins avec vos armes habituelles. Vous procédez par insinuations ; j'ignorais les ressources de ce métier. On éprouve à vous combattre un sentiment indéfinissable. Ah ! monsieur Magloire Perché, la lutte ne vous ennoblit pas. Vous vous servez du poignard des suppositions odieuses ; la fière et loyale épée de la franchise et de la bonne foi vous est inconnue. Vous souvenez-vous de votre ignoble dispute avec l'abbé Malavergne ? Vous étiez deux abbés, alignés l'un contre l'autre, et que n'avez-vous dégoisé l'un et l'autre ! Vos propos monstrueux ont fait rougir la ville et les salons. Vous étiez deux abbés, vous battant avec la vaillance de votre langue. L'abbé Malavergne valait bien l'abbé Perché à la besogne. On aurait cru à chaque riposte que vous alliez recourir à vos savates ou au manche à balai de vos chambrières. Vous vous moquiez bien de votre robe en ce temps là ! Et pourquoi criez-vous au secours aujourd'hui ? Que concluez vous de cette vieille histoire gasconne à l'usage de tous vos pareils, et que vous racontez avec un fiel si édifiant !

Allons, monsieur Perché, ayez plus de respect humain, si vous n'avez pas assez de respect de Dieu. Ne calomniez pas non plus les Gascons; ils ont plus d'esprit et plus de cœur que vous. Vous m'assimilez à eux, je vous en remercie. Ils vous combattront avec loyauté, jamais avec perfidie. Et quoique percée que soit la défroque qui vous couvre, ils frapperont noblement l'esprit du mal qui est caché dessous, mais ils vous "offriront un coup à boire," plutôt que de vous persécuter. Vous pouvez, ignorant la responsabilité personnelle qui arrête les hommes du monde dans les ressentiments les plus vifs, vous pouvez vous livrer aux plaisanteries *de bon goût* qui vous distinguent; ils en riront et vous paieront en retour de la monnaie qui leur est propre. Et si, pelotés par eux, vous avez recours à la bassesse qui n'inspire que de sales vengeances, vous les blesserez indubitablement, mais ils vous laisseront seul dans la satisfaction de votre triste exploit, comme le singe qui grimace voluptueusement après avoir fait un mauvais coup.

Veuillez cesser votre comédie tirée de la Gazette. Qui songe à vous menacer ? Il n'y a qu'une tête folle qui inventerait cette farce pour se moquer de vous. Vous n'êtes pas un aumonier d'armée; vous êtes l'aumonier du couvent. Vous êtes à mes yeux la première des nonnes d'en bas. Et comment voulez-vous, après cela, qu'une pensée de menace me soit venue. Combien vous donne-t-on pour m'insulter de la sorte ? Vous avez l'assurance d'un mercenaire politique. Je ne veux pas renouveler la bonne plaisanterie que les libéraux italiens de la Nlle-Orléans vous jouèrent il y a un an ou deux. Fatigués de vos criailleries contre leurs compatriotes républicains, ils imaginèrent de se venger en faisant circuler le bruit qu'ils descendraient chez vous pour vous donner une leçon de *bon goût*. La vengeance fut complète : car après avoir eu le courage de les insulter dans votre journal, vous eûtes celui de vous cacher.

C'est toujours par la porte de la politique que vous entrez en scène pour faire vos frasques. Vous ne comprenez pas, me dites-vous, qu'il puisse y avoir une conscience politique en dehors de la conscience religieuse. Votre théologie porte un fâcheux préjudice à votre intelligence. Consultez l'histoire contemporaine des Etats du Nord, vous y verrez des ministres protestans qui prêchent la même morale politique que la vôtre, et c'est à l'aide de ce jargon mystique qu'ils fomentent l'esprit d'abolitionnisme qui met l'Union en péril à cette heure. Ils ne croient pas que la conscience politique de leurs sectaires puisse accepter une infamie aussi grande, une violation aussi outrageante de la loi de Dieu, que l'esclavage. Ils font appel à la conscience religieuse, la mettent en lutte flagrante dans le vie politique. Vous et eux, vous êtes les caïmans perdus de l'intolérance politique. Vous êtes plus coupable, cependant, car notre Eglise soumise sa législation, autant que possible, sur ce qui existe autour d'elle.

Notre conscience ou notre foi religieuse n'a rien à démêler avec les faits purement politiques. Il y a eu des moines qui ont *prouvé* que la monarchie était de loi divine ; il y en a eu d'autres qui ont également *prouvé* que la république était selon la vraie doctrine chrétienne. Entre les mots de ces doctes énergumènes, je vous le demande, qui devient la conscience politique ?

Vous parlez trop suivement de la Constitution pour que je vous suive jusque-là. Où donne l'avez-vous lue ? Votre ultramontanisme enseigne que nos lois peuvent être déclarées nulles, en certains cas, par la cour de Rome, comme cela s'est fait dernièrement en Espagne et en Sardaigne ; vous croyez que cela peut se pratiquer, constitutionnellement sans doute, en Amérique. Peste ! monsieur l'abbé, vous êtes *constitutionnellement* fort drôle ! Si si l'Américanisme s'est enveloppé des mystères des sociétés secrètes, comment savez-vous qu'il est ennemi de la Constitution ? Vous empruntez pour nous combattre les abominables moyens dont se servaient les prêtres païens pour dénoncer les premiers chrétiens qui se réunissaient au sein des catacombes et fondaient la sublime religion que vous travestissez par vos actes et par vos paroles. Vous direz encore que je vous calomnie;—monsieur l'abbé, il n'y a que ceux qui vous prendraient pour le bon pasteur qui vous calomnieraient. Vous en rougiriez de confusion probablement. Mais ne craignez pas cette méprise, votre tricorne est connu. L'estime dont vous jouissez est encore une de vos *illusions*; parlez-en tout bas avec vos intimes et vos compères politiques. Ah ! les compères ! ils sont allés vous dire que nous saluions la tête ! Je vous défie d'y croire. J'en prends à témoin les trois petites colonnes de gentillesses contrefaites que vous m'avez envoyées. Mes amis n'ont qu'un regret, c'est de me voir si modéré en face d'un ennemi tel que vous. Je leur ai répondu que la froide sévérité de la raison vous châtierait plus sûrement que les ridicules représailles du langage.

Avant d'arriver à la fin grotesque de vos trois colonnes, je m'arrête à l'eau bénite de vos conseils. Cette bouffonnerie me rappelle que le diable se mêle aussi d'en donner. Gardez vos bons conseils, monsieur l'abbé Perché, jusqu'à ce qu'on vous fasse l'honneur de vous les demander. Parlez-en le moins possible. Vous faites penser involontairement au monde que votre ministère vous impose le charge d'en donner au seuil sacré de la pénitence, et le monde qui vous a lu en frémit. Vos conseils lui inspirent l'amour du bien, comme la pommade des perruquiers artistes fait pousser les cheveux.

Vous terminez par une fanfaronnade saugrenue. Vous me dites : "Je vous laisse le champ libre, et je ne vous répondrai pas : Chrétien et Français, je n'ai pas l'habitude de frapper un homme qui est déjà par terre." Je vous dirai bien que vous avez le style d'un matamore. Vous me laissez le champ libre ! Vous faites bien, allez cacher les difformités de votre mauvais cœur; vous en avez trop longtemps fatigué le public. Le perturbateur qui s'échappe rend encore hommage à l'opinion.

Vous vous appelez chrétien ; vous me donnez le droit de vous citer de grands coupables qui se prétendaient chrétiens. Vous vous dites Français,—pourquoi pas ? Tous les peuples ont leurs polichinelles. Ce type impérissable de la bâtardise et de la vanité, cette caricature immortelle du tréteau montagne, vient sur tous les terrains. Les honnêtes gens de tous les pays ont plus ou moins reçu leurs poignées de farine, mais après de pareilles rencontres on se lave en rentrant chez soi.

CYPRIEN DUFOUR.

Correspondance.

Paroisse Plaquemines, 26 octobre 1855.

A M. l'Editeur de l'ABEILLE.

Monsieur,

Les démocrates se sont réunis dimanche dernier chez M. Philippe Geoffroy, dans la partie supérieure de notre paroisse, afin d'entendre MM. Louis Lombard, Charles Bienvenu et le général Lacoste. Ce dernier a pris la parole le premier et a parlé environ un quart d'heure. M. Lombard, candidat à la Chambre, lui a succédé et a prononcé quelques paroles. M. Charles Bienvenu a ensuite harangué l'assemblée pendant près d'une heure. Les discours de ces orateurs ont roulé sur deux sujets : l'opposition du parti Américain à la religion catholique et son hostilité aux étrangers. [illegible]

[illegible]

Les Américains de l'Anse aux [illegible] tiendront une assemblée chez M. Philippe [illegible]. MM. Foute, Morley, [illegible] Wilkinson ont promis [illegible].

[illegible]

L'état sanitaire de notre paroisse est excellent à l'heure qu'il est.

S.....

COURSE SUR L'OCÉAN.—Les deux steamers *Arago* et *Ariel*, partis le 26 septembre de New York, pour Cowes et le Havre, ont lutté de vitesse sur l'Océan. L'*Ariel* était arrivé le premier et le *second jour*, mais il a été néanmoins distancé par l'*Arago*, qui est arrivé à Cowes le 5 octobre ; ce navire a fait la traversée en neuf jours.

SOCIÉTÉ PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.—Le président de la Société Portugaise de bienfaisance annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'un service funèbre sera célébré jeudi prochain, jour de la Toussaint, à la mémoire des frères défunts. Pendant la journée, une collecte sera faite au pied du monument funèbre de l'Association, au bénéfice de l'Asile des Orphelines de la rue du Camp. On verra plus loin une lettre que nous adresse à ce sujet M. Vieira, président de la Société. Les citoyens s'empresseront de porter leurs offrandes à nos frères les Portugais.

OUVRAGES EN CHEVEUX.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis que publient aujourd'hui, dans nos colonnes, MM. GUERIN & KELLER, au No 119, rue du Canal. Leur établissement pour la confection d'ouvrages en cheveux est le plus vaste qui soit en ce moment aux Etats Unis. On exécute avec une rare perfection les ouvrages que nous venons de nommer, comme peuvent s'en convaincre ceux qui voudront visiter les beaux ateliers de la rue du Canal. MM. Guerin & Keller se sont assuré les services des meilleurs artistes du Nord et de l'Europe. Ils sont prêts à remplir tous les ordres qui leur seront laissés et invitent le public à visiter leurs magnifiques échantillons. Ils ont aussi une manufacture de bijouterie, séparant les montres, etc.

L'expédition du Dr Kane.

Nous lisons dans un journal de New-York :

En attendant la relation détaillée de l'aventureux voyage qu'il vient de terminer, le docteur a rédigé un premier rapport sommaire dont voici la traduction :

Le personnel de notre expédition est de retour sain et sauf.

Nous avons atteint les établissements danois à Upernivik, le 6 août dernier, après un difficile voyage de 1,300 milles, durant lequel nous avons eu à traverser alternativement des zônes de glace et d'eau, transportant nos embarcations sur des traîneaux et subvenant à notre subsistance à l'aide de nos seuls fusils. Nous sommes arrivés à bon port après 84 jours passés au grand air.

J'ai l'honneur de tracer une rapide esquisse de nos opérations et des résultats obtenus, en attendant des communications plus détaillées.

Mes dépêches antérieures ont fait connaître au département (de la marine) notre arrivée aux établissements septentrionaux du Groënland. De là, je traversai sans accident la baie de Melville et atteignis le détroit de Smith le 5 août 1853. Trouvant que le cap Hatherton, où je voulais laisser un point de repère, était marqué par la pointe plus proéminente de l'île Littleton, je choisis ce dernier point pour mon cairn, j'y plantai un poteau et y déposai des dépêches.

Vers le nord, la glace présentait une masse flottante d'énorme apparence, la superposition des couches ayant formé en certains endroits des barricades de 60 pieds de haut. Repoussé et un moment presque emprisonné, dans mes efforts pour pénétrer cette masse, je résolus, comme seul moyen possible de continuer la recherche, de tenter un passage le long de la côte, où l'action de la marée (qui monte et descend ici de 12 à 16 pieds) ménageait une ouverture. Avant d'exécuter cette grave détermination, un dépôt de provisions et un canot insubmersible furent soigneusement cachés dans une grande anse située par 78° 26' de latitude.

La force extraordinaire de l'*Advance* lui permit de soutenir cette rude navigation. Bien qu'elle restât à la retraite de la marée et que, par deux fois, la pression extérieure des glaces l'eût jetée sur le côté, elle échappa à toute grave avarie. Après un mois de travail incessant, encouragé néanmoins par un progrès graduel, les nouvelles glaces se resserrèrent autour de nous, de manière à rendre impossible de pénétrer plus loin. Non sans difficulté, nous trouvâmes un asile pour l'hiver au fond d'une baie dont l'ouverture se trouvait par 78 46' de latitude et nous y poussâmes notre brick déjà si éprouvé, le 10 septembre 1853. C'est de ce point central qu'ont rayonné toutes nos expéditions.

L'hiver fut d'une rigueur sans précédents connus. Dès le mois de novembre, le whiskey gelait, et le mercure demeura à l'état solide pendant près de quatre mois. La concordance de 11 thermomètres à alcool, choisis comme de premier ordre, donna des températures variant de 60° à 75° au-dessous de zéro, et la température moyenne de l'année fut de 5° 2' Farenheit, terme au-dessous duquel on n'a encore rien enregistré.

Le froid extrême, combiné avec une absence du soleil de 120 jours, donna naissance à une espèce indicible de tétanos très rebelle. Les efforts du docteur Hayes, chirurgien de l'expédition, vinrent rapidement à bout du scorbut; mais cette tendance aux spasmes défia nos soins combinés. La maladie s'étendit à nos chiens, dont 57 périrent, et l'organisation de nos traîneaux se trouva ainsi rompue.

Les opérations d'exploration durent se poursuivre dans des conditions d'une difficulté toute particulière. Nous travaillâmes avec nos traîneaux jusqu'au 24 novembre et nous nous remîmes à l'œuvre dès le mois de mars. Une grande partie de nos excursions eurent lieu dans les ténèbres, et quelques-unes par une température qui allait jusqu'à 50°. Le premier voyage d'hiver fut entrepris par moi en personne; mais à l'aide d'un seul attelage de chiens, et grâce au zèle de nos officiers, nous pûmes relever les hommes, à mesure que la fatigue les gagnait et continuer ainsi l'exploration jusqu'au 12 juillet. Je crois qu'il n'y a pas eu d'excursions aussi constamment poursuivies. MM. Brooks, McGeary, Bonsall, Hayes et Morton contribuèrent successivement au résultat général. Les hommes travaillaient avec constance et dévouement.

Je vais détailler brièvement nos explorations.

Le détroit de Smith a été suivi, et exploré dans toute son étendue. Il se termine au Nord-Est par un golfe de 110 milles dans son plus grand diamètre.

Le Groënland a été reconnu jusqu'à sa côte Nord, qui court presque directement Est et Ouest (E. 17° N). Notre passage plus avant vers l'Atlantique a été arrêté par un glacier qui offre une barrière insurmontable à toute exploration future. Cette colossale masse de glace s'élève par 60° de longitude Ouest. Elle correspond à l'axe de la péninsule, et est probablement le seul obstacle qui ôte au Groënland le caractère d'une île. Elle s'élève perpendiculairement à une hauteur de 300 pieds, et a été suivie le long de sa base, sur une étendue de 80 milles d'encaissement sans solution de continuité. Ce glacier remonte presque directement au Nord et cimente ensemble, par un lien congelé, les masses continentales de Groënland et de l'Amérique.

Il explique la marche inégale et éternellement glacée de la partie supérieure du détroit de Smith, l'abondance de ses glaces flottantes, et, jusqu'à un certain point, la rigueur de son climat. Comme spectacle, il n'en est pas de plus sublime.

La terre septentrionale à laquelle ce glacier se relie, a été appelée terre de Washington, et j'ai donné à la baie qui s'interpose entre elle et le Groënland le nom de M. Peabody.

La baie de Peabody s'ouvre par sa courbe ouest (2° 12' de long. dans un large canal qui forme l'objet le plus intéressant de notre voyage au point de vue géographique. Le canal se répand au Nord dans une région ouverte et sans glaces, où la vie animale abonde, et qui présente tous les caractères d'une mer polaire ouverte. Nous avons vu à diverses élévations, une surface de 3,000 carrés libre de glace, avec un horizon Nord également libre. Un vent du Nord, qui dura cinquante-deux heures, n'amena aucun objet flottant dans cet espace.

C'est avec chagrin que je rends compte au département de la marine de l'impossibilité où je me suis trouvé de naviguer dans ces eaux. Elles étaient séparées par cent-vingt-cinq milles de glace solide, trop rugueuse pour qu'on pût la faire traverser aux embarcations, de la terre Sud la plus proche. Mes efforts personnels en avril et mai, ne purent réussir à transporter un des plus petits canots en caoutchouc jusqu'à 90 milles du canal.

Mes hommes et moi-même, nous étions complètement épuisés. Quatre d'entr'eux avaient eu à subir l'amputation du gros orteil, qu'ils avaient eu gelé; presque tous souffraient du scorbut, et la saison était trop avancée pour rendre possible un autre voyage. Au Nord de 81° 17 m. de latitude, les bords du canal devinrent abruptes, et sans passage, même pour le traîneau. William Morton, qui avait atteint ce point avec un esquimaux et un petit attelage de chiens, poussa en avant à pied, jusqu'à un cap taillé à pic, dont les brisants atteignaient absolument son progrès.

O'était sur les côtes ouest de cette mer que j'avais espéré trouver des traces des nobles martyrs dont la recherche a motivé cette expédition. Les magnifiques efforts du Dr. Rey—connus maintenant de moi pour la première fois—n'avaient laissé à cette exploration qu'une valeur purement géographique. En essayant consciencieusement à la condition dans laquelle se trouvaient mes compagnons, il est peut-être providentiel que nous ayons échoué dans cette tentative d'embarquement.

La terre baignée par cette mer au Nord et à l'Ouest, a été relevée en carte jusqu'à la hauteur de 82° 30 m. de latitude, et 76° de longitude. Elle forme le point terrestre le plus rapproché du pôle, qui ait encore été découvert,—et porte le nom honoré de M. Grinnell.

Comme la saison avançait, il devint évident que notre brick ne serait pas dégagé. La baie qui nous environnait immédiatement n'avait aucun symptôme de débâcle, et une surface de glace ininterrompue s'étendait jusqu'au détroit. Il était désormais trop tard pour essayer d'échapper au moyen des embarcations. Nous manquions de combustible, et nos provisions, bien qu'abondantes, étaient de nature à ne pas arrêter le scorbut. Dans ces conjonctures, je partis avec cinq volontaires pour essayer d'atteindre l'ouverture du détroit de Lancaster, où j'espérais de rencontrer les expéditions anglaises, et pouvoir ainsi secourir à mes compagnons. Pendant ce voyage, nous traversâmes la route la plus au nord de William Baffin, par le détroit de Jones à l'île de Hakluyt, nous regagnâmes le brick avec difficulté.

Le second hiver fut une épreuve extrême. Nous fûmes obligés, par mesure de précaution, de vivre de la vie des Esquimaux, consommant dans des [illegible] de mousse, à la lueur des lampes. [illegible]

[illegible]

LE PETIT REDAN—MALAKOFF.

On lit dans une correspondance de l'*Illustrated London News* :

«L'attaque française sur le petit Redan et les ouvrages de la baie du Carénage a échoué pour d'autres raisons. Les troupes s'étaient lancées avec résolution pour traverser rapidement le large espace qui s'étendait entre elles et les redoutes russes; mais elles furent jetées dans une grande confusion par des rangées de fossés appelés *trous à loups* dans lesquels les hommes tombaient au milieu de l'obscurité causée par la fumée et la poussière; il en résulta que leur attaque manqua de fermeté et fut repoussée par l'ennemi. La lutte cependant a duré un temps considérable. La première colonne des assaillants, presque anéantie par la fusillade des Russes, avait couvert les parapets des ouvrages de ses morts et de ses blessés, lorsque vinrent les troupes de soutien, qui s'efforcèrent de gagner le sommet de l'escarpe ; mais à chaque nouvelle tentative, elles furent rejetées dans le fossé, se couvrant le sol de morts et de mourants.

«Les Russes n'avaient pas seulement l'avantage de la position, mais avaient été matériellement assistés dans cette partie de l'attaque par les vapeurs qui étaient bordés par les Malakoff et les contrescarpes du Petit Redan. Le Vladimir,—qui a toujours été si bien dirigé,—lorsque quelques chaloupes d'enduire était fait, les Français avaient coutume de dire : «C'est le Vladimir !—Bien rapidement sous le fond des batteries françaises des Mont Sapoun, traita sa première bordée, puis, virant de bord avec majesté, il lançait sa seconde sans paraître jamais souffrir des la réplique des Français. Ces bordées fauchaient des rangs et entières et jetaient les rangs de colonnes assaillantes dans une inextricable confusion.

«Néanmoins, en dépit de toutes ces circonstances contraires, les Français se maintenaient au pied de l'escarpe et dans le fossé du Petit Redan et des batteries Noires, et prenaient refuge sur tous les Russes ; en mettaient tout à profit, tandis que les Russes, de leur côté, étaient également prompts à rendre coup pour coup, et à tirer sur tout Français qui se montrait trop à découvert. Cet épisode de la lutte faisait songer aux récits de Cooper.

«Ces phases pénibles de l'assaut combiné avaient lieu tandis que la principale attaque de Malakoff perdait rapidement son premier caractère. Il est difficile de faire de cet ouvrage une idée pour ceux qui ne l'ont pas vu : son approximation et ses proportions ont été exagérées [illegible] pour bien comprendre son importance. Le fossé avait environ vingt pieds de profondeur et l'escarpe vingt pieds de haut. Les embrasures et les plates-formes étaient élevées au-dessus du niveau de l'ouvrage, qui était divisé en plusieurs parties par des traverses en forme de cercle, dans lesquelles de petites ouvertures étaient laissées pour le passage des hommes. Ces traverses étaient des ouvrages extrêmement en pierre dont les galeries étaient supportées par de doubles rangées de poutres et gigantesques de bois, sur lesquelles la couche de terre qui formait la toiture les mettait à l'épreuve de la bombe.

«Les traverses en général, mesuraient de 12 à 15 pieds de haut, et comme elles étaient très irrégulières, il était très difficile de s'en emparer complétement. A l'intérieur, le Redan était disposé de la même façon, et ces précautions étaient une prévision que la gerbe de [illegible] ces obus [illegible] entrèrent au dernier bombardement ; les soldats russes qui y étaient avaient [illegible] les plus sûrs [illegible] Il ne paraît pas que la garde de cet ouvrage ait été aussi bonne qu'elle l'aurait pu [illegible]

[illegible]

LE GRAND REDAN.

Nous empruntons ce qui suit aux correspondances du *Journal de Constantinople* :

«Aussitôt que la nuit eut couvert le champ de bataille, les généraux envoyèrent un sergent-major accompagné de trois hommes, en reconnaissance vers le Redan.

«Ce courageux sous-officier s'avança jusqu'aux chevaux de frise sans qu'on eût tiré sur lui, il s'approcha encore, écouta pendant quelques instants et n'entendit qu'un bruit de pas qui s'éloignaient du Redan; pas le moindre mouvement dans les batteries ; pas le moindre indice de défenseurs.

«Il monta le long d'une échelle abandonnée, enjamba le parapet, et s'avança au milieu d'un profond silence ; quelques hommes seulement, quelques retardataires dans une école, gisaient le long de leur poste à mesure qu'il s'y engagea. Les Russes évacuaient leurs ouvrages.

«Le sergent revint au camp pour annoncer cette nouvelle. Les Anglais s'avancèrent alors et occupèrent le Grand Redan. L'aspect des travaux ennemis fit disparaître de premier coup chez nos courageux alliés, le remords de leur échec ; ces travaux avaient rendu la position imprenable d'assaut.

«Un sapeur mineur qui explorait les batteries russes, aperçut, un câble assez fort qu'il coupa d'un coup de hache après avoir donné l'éveil aux officiers sur cet engin inconnu.—On accourut, et, vérification faite, on constata que ce câble n'était autre chose qu'un large fil métallique couvert d'une couche épaisse de gutta-percha.

«Ce fil aboutissait à une poudrière énorme pratiquée sous le Redan et dont la détonation avait été faite par une étincelle électrique, par un système que l'effroyable explosion a laissé en suspens [illegible].

«Le fil se prolongeait de l'autre côté à travers la ville jusqu'à la mer où il plongeait pour aller rejoindre l'autre rive d'où devait partir l'étincelle électrique destinée à embraser le volcan.

«Il n'était pas trop tôt. Les derniers soldats n'avaient pas encore évacué la ville que les forts sautèrent les uns après les autres, comme les tranchées de leurs débris le Carénage, le bastion du Mât, le bastion Central, les forts de la baie, les arsenaux, les docks, les principaux édifices s'écroulaient sous l'action combinée des bombes, de l'incendie et des mines.

«Seuls, le Redan et Malakoff restaient debout, le Redan, sauvé par le sapeur mineur ; Malakoff, sauvé par une bombe qui, semble-t-il par la Providence, avait coupé un des fils principaux de l'électrique.

«Sébastopol était la proie des flammes !.... Jamais spectacle de désolation ne fut plus imposant. Casernes, édifices, maisons privées, s'embrasaient tour à tour comme autant de torches [illegible].

«La retraite des Russes avait été effectuée avec une telle rapidité que les Anglais trouvèrent au delà du Grand Redan, au-dessus des derniers travaux, une petite chapelle dans laquelle les lumières brûlaient encore devant les images des saints.

«Le Redan occupait à lui seul l'emplacement d'un petit village. Je déclare avoir trouvé aux travaux de défense établis dans l'intérieur, une [illegible] qui n'avait pu être atteinte, que par des projectiles [illegible] comme il [illegible].

«Dans le Redan même était [illegible] d'artillerie [illegible] Pamphilof [illegible]

[illegible]

ATTENTION.

Chapeaux, linge fait, [illegible].

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de linge fait, chapeaux, [illegible] par les [illegible] de Barbe et Lemonnet, No 77 rue de [illegible].

[illegible]

Meeting Américain.

UN GRAND MEETING du parti Américain aura lieu ce soir, à 7 heures, dans la Rotonde de la Bourse St Louis. Les honorables GILES, S. HILLYER, de Mississippi, le gouverneur [illegible] et JAMES T. WYNNE, du même Etat, harangueront l'assemblée. Que tous les champions de la bonne cause soient présents.

Assemblées du PARTI AMERICAIN.

LES assemblées suivantes du parti Américain de la Louisiane auront lieu dans la Paroisse d'Orléans :

Mass Meetings publics:
3 A Alger, mardi, 30 octobre, à 7 heures du soir.
4 Dans la rue du Canal, jonction des rues Bourbon et Carondelet, samedi, 3 novembre, à 7 heures du soir.

L'Hon. Duncan F. Kenner, l'Hon. Randell Hunt, M. John W Frisk, M. George Eustis Jr, M. Dupré, D. Dufour, le capit. Chas D. Dreux, le dr. [illegible] Stewart, M. J. J. Michel, M. E. A. Paine, l'hon. Théodore G. Hunt, M. George E. [illegible] très orateurs distingués du parti américain harangueront ces assemblées.

CANDIDATS
Du Parti Américain de la Louisiane
AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR:
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT
ROBERT C. BEALE
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier :
J. V. DUBALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur :
WALTER HOSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction :
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRES.
Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS

POUR LE SENAT DE L'ETAT :
GLENDY BURKE,
LEONCE BURTHE,
J. J. MICHEL.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
Premier District Représentatif :
Dr Wm B. LINDSAY,
JOHN T. PLATTSMIER,
Second District Représentatif :
THOS. H. SHIELDS,
T. A. BARTLETTE,
A. C. BEECH.
Troisième District Représentatif :
M. J. BANNEY,
JOHN W. PRICE,
B. W. JAMES.
Quatrième District Représentatif :
M. B. EGGLESTON & Aug. DUVALL
Cinquième District Représentatif :
A. PITOT Jr. & G. LOGARDEUR
Sixième District Représentatif :
A. D. DOBIOCOURT & Capt. WADE
Septième District Représentatif :
F. C. LAVILLE & J. SOLOMON.
Huitième District Représentatif :
Capt. WHAN & S.P. DE LABARRE.
Neuvième District Représentatif :
CHARLES MORGAN.
Dixième District Représentatif :
ISAAC THAYER, A. S. PHELPS,
M. L. MARSHALL.
ALGER—L. LEON BERNARD.

OFFICIERS DE PAROISSE.
Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES J. OLIVIER.
Pour Juge de Paroisse—A. A. VOORHIES.
GREFFIERS DE COURS.
Première Cour de District—N. TREPAGNIER.
Seconde Cour de District—F. S. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY RENSHAW.
Quatrième Cour de District—R. B. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. NOTT.
Sixième Cour de District—W. M. REESE.

ASSESSEURS.
FRANCIS TURNER.
THEODORE BUREL.
JOHN T. DUPOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.
Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—[illegible]
Troisième District—[illegible]
Quatrième District—GEO ARMSTRONG.

JUSTICES DE PAIX.
[illegible]

CONSTABLES.
[illegible]

ALGIERS.
Collecteur—EDW. WILSON.
Assesseur—O. W. FOWLER.

Le soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain.
RICHD. RICHARDSON

Séances magnétiques.
Somnambule très lucide.
Cures extraordinaires de maladies chroniques et aiguës, déjà constatées.

Mme A. DOMER, somnambule très lucide, [illegible] [illegible]
Quartier et Rampart, No. 286.

Mme P. Lafargue,
122 Rue Bourbon, 122.
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé [illegible].

A LOUER,
UNE MAISON A DEUX ETAGES rue Franklin No 83, entre Bienville et Conti [illegible].

Commis Français.
TROIS jeunes gens parfaitement au courant des Dry Goods en général, [illegible] No 69 rue de Chartres [illegible].
S'adresser de 3 à 4 heures P.M.
C. A. BARRIERE & BRO.

AVIS.
J. LEVOIS a transporté son magasin au coin des rues BOURBON ET CANAL. (Bâtisse Touro.) Entrée dans la rue Bourbon.

Ouvrages en cheveux.
E. GUERIN,...119, rue de Chartres...T. A. KELLER
Le plus grand établissement des Etats-Unis, pour mettre les cheveux.

LES soussignés annoncent à leurs amis et aux étrangers qu'ils viennent d'installer leur magasin au No 119, rue du Canal, [illegible] OUVRAGES EN CHEVEUX. [illegible]
GUERIN & KELLER.

PIPES—1,000 caisses pipes en terre, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, 69, rue Poydras.

PANIERS DE PROVISIONS—[illegible], à vendre par C. T. BUDDECKE & Co., 69, rue Poydras.

COUVERTURES ANGLAISES—[illegible]
C. S. GRAHAM.

Bottes propres [illegible].
ON OFFRE à vendre, [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.

POMMADE—[illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.

HUILE D'OLIVE [illegible]

DAMES-JEANNES, [illegible]

Compose de Sirop de Cerises sauvages et de goudron.
Remède du Dr. Davis.

ON n'a pas encore inventé un Remède qui soit comparé à celui du Dr. Davis pour les affections pulmonaires [illegible].
A vendre en gros et en détail par J. WRIGHT & Co., 115 rue de Chartres.

VERMIFUGE DE McLANE.
LE Dr McLane, qui a pratiqué pendant plus de vingt ans, [illegible]
A vendre par SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.

Société Portugaise de Beneficencia.
Quinta feira 1 de Novembro, dia de todos os Santos, [illegible]
Por ordem do Sec. Pres't ANT. VIEIRA.

Société Portugaise de Bienfaisance.
COMME de coutume le Monument de la Société [illegible]
Par ordre de M. le président A. VIEIRA.
Nlle Orléans, ce 26 octobre 1855.

PHARMACIE
DE
APH. SCHWAB,
40......rue Condé......40

REÇU par le dernier arrivage d'Europe, via New York, et par le Nuremberg, du Hâvre : [illegible]
A. SCHWAB, 40, rue Condé.

Nouveautés !!
REÇU par le navire Nuremberg du Hâvre, [illegible]
ENTRE AUTRES ARTICLES,
Pour Dames.
[illegible]
Pour Messieurs.
[illegible]
ARTICLES DIVERS.
[illegible]

Société Catholique pour l'instruction des Orphelins dans l'indigence.
[illegible]
AMAND LABORDE.

COLLEGE DE LA LOUISIANE.
LE Président du Collége de la Louisiane, [illegible]

Bureau du Télégraphe de Washington et de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
J. C. BUTLER, surintendant

ON demande vingt nègres pour [illegible].
WM. G. HEWES.

Magasins à louer.
[illegible]
LOUIS F. MAREST.

UNE personne [illegible]

UN Français désire [illegible]

Vente pour liquidation de société.
A VENDRE—[illegible]
MARLOUD & SON.

COGNAC—[illegible]
QUERROUZE & LANGSDORFF.

WHISKEY—[illegible]
QUERROUZE & LANGSDORFF.

Aux Habitants de la Louisiane.
[illegible]
M. F. F. [illegible]

J. CASSENEUVE,
Rue Bienville, [illegible] 77.
INFORME [illegible]

Chocolat à la vanille et à la Santé.
CHOCOLAT-FERRUGINEUX.
LOPEZ & Co.
58, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE CONTI.
[illegible]

OLIVES [illegible]
S. J. BART & Co.

VON HERBERT & Co.
Librairie française.
Catalogue des ouvrages
REÇUS par les derniers arrivages :
[illegible]
Bibliothèque nouvelle.
[illegible]
Brochures et Romans :
Edition populaire à bon marché.
Vor. Hugo, A. Dumas,
Paul Feval, Paul de Kock,
Eugène Sue, George Sand,
Walter Scott, Balzac,
Bibliophile Jacob, Scribe,
Alphonse Karr, Théophile Gautier,
Scribe,
Chroniques de l'œil de Bœuf.
[illegible]
149 rue de Chartres

Maison Von Herbert & Co,
149, rue de Chartres.
Librairie française.
REÇU par les derniers arrivages :
L'OFFICINE de DORVAULT
[illegible]

Papiers Peints.
Maison VON HERBERT & Co,
149, rue de Chartres.
[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.
Ce chemin est maintenant ouvert d'Alger à Tigerville, sur le Bayou Bœuf, distance de 66 milles, et transporte les passagers et le fret.
TRAINS DES PASSAGERS
[illegible]
A. B. SEGER, vice président

AVIS.
UN bon habitant et parfait sucrier désire trouver une place sur une habitation. [illegible]
JACQUES BACHEMIN.

Grande réduction de prix !
[illegible]

Montres, Bijoux, &c.
No. 6, rue de Chartres.
E. FEYTEL
[illegible]

AMUSEMENTS.
LE GYMNASE, TIR AU PISTOLET ET SALON D'ESCRIME, DE ROPER,
No 20......rue Poydras......No 20
[illegible]

Prenez à Gauche de la Levée,
[illegible]
F. J. FORSTALL.

SOMBRES MANTEAUX, etc.
[illegible]

Nouveau Magasin de Marchandises
24 rue de Chartres.
W. T. LLOYD & Co.
[illegible]

Marchandises sèches.
DUBEL & KUNTZ,
80......rue Royale......80
[illegible]

Pommade contre la Calvitie.
[illegible]

F. MIRAILHO & Co.,
[illegible]
IMPORTATEURS
[illegible]

JOURNAL ESPAGNOL
PRENSA DE LA HABANA
[illegible]

P. DUREL & Co.
Marchands de fournitures de bureau, [illegible]
Rue de Chartres, No 37.
[illegible]
P. DUREL & Co.

SUCCESSION DE JAMES HATA.
[illegible]

AVIS.
LE Dr SHERIDAN, [illegible]

PHOTOGRAPHIE.
Salon de Jacobs, 93, rue du Camp.
DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.
[illegible]

L. FERROT & Co.,
Rue Royale, No 233, enc. Ste-Anne,
[illegible]

Rue Madison No. 13, à la Nouvelle-Orléans.
Hôtel-Restaurant Madison,
TENU PAR EUGENE CAILLER.
[illegible]

Pour la Toussaint.
[illegible]

POUR LA TOUSSAINT.
[illegible]
LELIEVRE.

IMPERIALES [illegible]
C. S. GRAHAM.

MADAME SIMONIN,
[illegible]

Aux Médecins.
A VENDRE [illegible]

NOURRICE A LOUER.
[illegible]

CABINET DE LECTURE FRANÇAIS
Rue Ste Anne No 30.
[illegible]
AMAND BERTHELON

CHANGEMENT DE DOMICILE.
VICTOR BOUTROUX,
CHAPELIER,
RUE ROYALE No. 133,
Entre les rues Dumaine et St Louis.
[illegible]

Aux Coiffeurs Barbiers.
[illegible]
V. A. POLLARD & Co.

AVIS.
Lagay & Lecanu,
[illegible]

Changement de domicile.
[illegible]

Soieries et Marchandises Sèches de fantaisie.
VENTE EN GROS.
J. G. PEPPARD & CO.,
[illegible]

Aux Amateurs de Nouveautés.
[illegible]

A DRAWBACK—[illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
HOTEL-DE VILLE, 20 oct. 1855.
A mes Concitoyens de toutes conditions et de toutes opinions politiques.
[illegible]
JOHN L. LEWIS, Maire

AVIS [illegible]
CLEMENT RAMOS,
Recorder du deuxième district.

AVIS [illegible]
H. JACKSON,
Recorder du quatrième district.

Assessment et taxes pour l'année 1856.
[illegible]
GEORGE Y. BRIGHT,
recorder du Premier District

Consulat de Belgique.
AVIS.—M. HENRI COUNE est prié de passer au bureau de ce consulat.
H. MEUGENS, consul de Belgique.

Collége Washington,
Dirigé par MM. FELIX McMAHUS et ARSENE DORIOS,
[illegible]

Modes ! Modes !
A L'INSTAR DE PARIS
Madame DURAND.
Rue Royale 187, entre Toulouse et St Pierre.
[illegible]

E. DURAND,
IMPORTATEUR DE
PORCELAINE et CRYSTAUX,
Encoignure St. Pierre et Royale,
Nos 187 et 189
[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MADAME ROBERT,
[illegible]

LE NORD.
[illegible]

BI-SULPHITE DE CHAUX.
[illegible]

Modes et Marchandises Sèches.
180......RUE DU CAMP......183
[illegible]
HORACE HARBY.

CHARBON ANTHRACITE.
[illegible]
M. ELLIOT.

SAVON—[illegible]
QUERROUZE & LANGSDORFF.

[illegible]
J. BOULENGER.
E. CLAUDEL.

A. FAYA & Co,
58, rue de Chartres.
[illegible]

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.
[illegible]
R. S. MORSE, Propriétaire.

HOTEL ST-LOUIS,
Nlle-Orléans.
[illegible]
CHAS. G. GUMBEL.

AVIS.
[illegible]

CHANGE SUR PARIS.
[illegible]
CAVILLEO & HARRIPS.